

MAIRIE DE PLAZAC
24580 PLAZAC

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE
LA DORDOGNEEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPALActes : Actes : 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES

N° 2022-25-10-0004

Nombre de conseillers :

-en exercice :13

-présents : 11

-votants : 12 (dont 1 procuration)

L'an deux mil vingt-deux, le 25 octobre à 9 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de PLAZAC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme Florence GAUTHIER

Date de convocation : 17/10/2022

PRESENTS : GAUTHIER Florence, CROUZEL Denis, ROUSSARIE Marie-Claude, DELBARY Thierry, CHARLET Jean-François, BLAIGNE Liliane, COURTAT-GUASCO Monique, DEWINNE Arnaud, DUFOUR Bernard, MONTEIL Jérôme, BOURLES Nicole.

EXCUSES: DELBOS Odile (Procuration à D. CROUZEL), DOLEAC Christian

M. DUFOUR Bernard a été désigné comme secrétaire de séance.

OBJET : Budget principal - DECISION MODICATIVE BUDGETAIRE N°1

Madame le Maire donne la parole à Mme ROUSSARIE M-Claude.

Madame ROUSSARIE fait part au Conseil Municipal, de la nécessité d'augmenter les crédits à la section d'exploitation, ainsi que la section d'investissement.

Mme le Maire reprend la parole et propose de modifier les comptes budgétaires comme suit :

EXPLOITATIONDépenses :

739221 FNGIR :	+ 500.00 €
739223 FPIC :	+ 500.00 €
6817 provisions :	+ 250.00 €
022 dépenses imprévues :	- 1 250.00 €

INVESTISSEMENTDépenses :

2158 installations matériel :	+ 1 500.00 €
2313-201602 mairie école :	+ 10 400.00 €
2313-202001 halle marchande :	- 11 900.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité, approuve cette décision modificative en votant les crédits budgétaires comme indiqués ci-dessus.

Fait et délibéré, le même jour mois et an que ci-dessus

Le Maire

Florence GAUTHIER

Certifie exécutoire

Reçu en Sous-préfecture le :

Publié ou notifié le :

Le Maire

Florence GAUTHIER